

FICHE 6 : Ancrage disciplinaire

Français et compétence à s'orienter

Le cours de français offre de nombreuses occasions de travailler des capacités qui contribuent à développer la compétence à s'orienter. Le programme de français, tant dans sa partie disciplinaire que dans sa partie inhérente à la mise en œuvre de la co-intervention (« Dire, écrire, lire le métier »), propose ainsi des points d'ancrage qui, tout en favorisant les apprentissages spécifiques à la discipline « français », permet aux élèves de réinvestir dans leur parcours Avenir, puis tout au long de la vie, des capacités acquises.

Si l'année de terminale professionnelle est propice à multiplier les activités organisées autour des projets d'orientation des élèves, celles-ci doivent cependant être envisagées, comme pour tous les apprentissages, dans **une progression curriculaire et spiralaire**.

La lettre de motivation et le curriculum vitae sont un bon exemple de ce qui peut être construit et s'enrichir au fur et à mesure que se déploie le cursus en baccalauréat professionnel.

